

3. Flux de paiement via EMSP

Ce flux s'applique lorsqu'un utilisateur d'un partenaire de roaming (un EMSP) utilise une borne du réseau Wego. La communication se fait via le protocole OCPI.

Étapes du flux

1. Autorisation (OCPI) :

- L'utilisateur présente le badge de son EMSP à la borne Wego.
- La borne envoie une requête `Authorize` au backend Wego.
- Le backend Wego, ne reconnaissant pas le badge localement, identifie qu'il s'agit d'un badge de roaming et interroge l'EMSP partenaire via l'endpoint OCPI `Tokens` (`POST /ocpi/2.1.1/tokens/{token_uid}/authorize`).
- L'EMSP partenaire valide le badge et retourne une réponse positive.
- Le backend Wego crée un enregistrement local `Authorization` qui lie le `tagId` à l'`idEmsp` du partenaire.

2. Démarrage de la transaction :

- La borne envoie une notification `StartTransaction`.
- Le backend Wego crée une transaction et l'associe à l'`idEmsp` grâce à l'autorisation préalablement enregistrée.

3. Session de recharge : La session est active.

4. Arrêt de la transaction : L'utilisateur arrête la recharge. La borne envoie une notification `StopTransaction` au backend Wego.

5. Génération et Envoi du CDR (Charge Detail Record) :

- À la fin de la transaction, le backend Wego génère un CDR. Ce document est un "ticket de caisse" détaillé de la session de recharge (énergie consommée, durée, coût, etc.).
- Le backend Wego envoie ce CDR à l'EMSP partenaire via son endpoint OCPI `CDRs` (`POST /ocpi/cpo/2.1.1/cdrs`).
- L'URL du CDR sur le système de l'EMSP est enregistrée dans le champ `emspCdrUrl` de la transaction, servant de confirmation.

6. Facturation :

- La facturation finale de l'utilisateur est gérée entièrement par l'EMSP partenaire, sur la base du CDR reçu.
- Le règlement financier entre Wego (le CPO) et l'EMSP se fait en dehors de l'application, selon les accords de roaming établis, en utilisant les CDRs comme preuve de service.